

AMC Orp-Le-Grand



TROPHEE 875 des NATIONS

28 Août 2022

PRESENTATION & REGLEMENT DE L'EPREUVE

Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES	4
A.	COURSES DU TROPHEE 875 PAR EQUIPE	4
1.	Trophée 875 EVO	4
2.	Trophée 875 Twinshock.....	4
3.	Trophée Vintage.....	4
B.	COURSES ANNEXES (Pilotes individuels)	4
1.	EVO & Twinshock	4
2.	Vintage pre74 & pre78.....	4
III.	DEFINITION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES CATEGORIES	5
A.	TROPHEE 875 EVO - 3 courses par équipe de 3 pilotes	5
B.	TROPHEE 875 TWINSHOCK - 3 courses par équipe de 3 pilotes.....	5
C.	TROPHEE VINTAGE - 3 courses par équipe de 3 pilotes	6
D.	COURSE ANNEXE EVO & TWINSHOCK - 3 courses (pilote individuel).....	7
E.	COURSE ANNEXE VINTAGE pré 74 et pré 78 - 3 courses (pilote individuel)	7
F.	COULEURS ET NUMEROTATION DES CATEGORIES	8
IV.	INSCRIPTIONS.....	8
V.	ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES 'TROPHEE 875' PAR EQUIPE	9
A.	Entraînements	9
B.	Ordre de départ.....	9
C.	Attribution des points et Classements	10
VI.	ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ANNEXES	12
A.	Entraînements	12
B.	Ordre de départ.....	12
C.	Attribution des points et Classements	13
VII.	ACCUEIL DES PILOTES	14
VIII.	PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS ET COURSES	14
IX.	CONTRÔLE TECHNIQUE.....	15
X.	EQUIPEMENT DE PROTECTION DU PILOTE.....	15
XI.	LICENCES	16
XII.	CHRONOMETRAGE	16
XIII.	REMISE DES PRIX.....	17
A.	Répartition des trophées classements par équipes 'Trophée 875'	17
B.	Répartition des trophées classements individuels 'Trophée 875'	17
C.	Répartition des trophées classements individuels courses annexes	18
XIV.	RECLAMATIONS	18
XV.	PARC PILOTES & ENVIRONNEMENT	18
XVI.	REMBOURSEMENT.....	18

I. INTRODUCTION

L'organisation mise sur pied par l'AMC Orp-Le-Grand a pour but de faire rouler les motos anciennes sur l'un des plus vieux circuits de motocross de Belgique.

Le club créé en 1949, fort d'une expérience de plus de 70 ans, a décidé de ressusciter le mythique trophée 875 qui a vu le jour sur notre circuit en 1976.

Le 28 août 2022, le magnifique circuit de la petite Gette fera honneur aux machines et pilotes qui ont écrit l'histoire du motocross.

La version actualisée du trophée 875 sera disputé par équipes de trois pilotes et proposera trois catégories distinctes (Trophée 875 Evo, Trophée 875 Twinshock, Trophée Vintage).

Les équipes des trois catégories disputeront leur trophée respectif sur trois manches.

Dans les catégories Trophée 875 Evo et Trophée 875 Twinshock, chaque équipe devra aligner trois motos de cylindrées différentes (125, 250 et 500cc). Les trois pilotes d'une même équipe rouleront en même temps dans les 3 manches de leur trophée.

Dans la catégorie Trophée Vintage, chaque équipe alignera trois motos.

Un minimum de deux motos pré 74 est obligatoire. Le choix de cylindrée des motos est libre.

Les trois pilotes d'une même équipe rouleront en même temps dans les 3 manches de leur trophée.

Deux courses annexes (EVO-TWINSHOCK & VINTAGE pré 74 et pré 78) seront au programme pour les pilotes individuels. Il s'agira de deux catégories distinctes disputées en trois manches chacune.

Le règlement particulier de l'épreuve est rédigé à l'attention des participants dans le but d'assurer la sécurité des pilotes et spectateurs.

Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront traités selon l'esprit des différents codes de la FMB (Code disciplinaire, sportif, médical - <https://www.fmb-bmb.be/fr/documents/statuts-codes>).

Tous les pilotes engagés sont invités à en prendre connaissance et s'y conformer.

L'épreuve a été inscrite au calendrier FIM Europe sous le numéro EMN 20 / 1569 et FIM internationale sous le numéro IMN 291/58.

II. PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES

A. COURSES DU TROPHEE 875 PAR EQUIPE

Trois catégories :

1. Trophée 875 EVO
2. Trophée 875 Twinshock
3. Trophée Vintage

B. COURSES ANNEXES (Pilotes individuels)

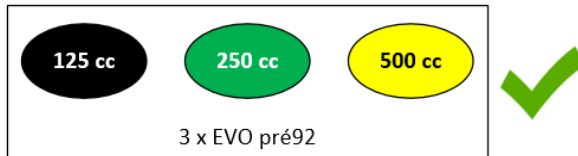
Deux catégories :

1. EVO & Twinshock
2. Vintage pre74 & pre78

III. DEFINITION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES CATEGORIES

A. TROPHEE 875 EVO - 3 courses par équipe de 3 pilotes

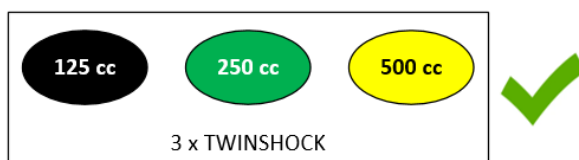
- Motos pré 1992 avec une cylindrée jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- Trois motos de cylindrées différentes (125, 250 et 500) par équipe obligatoires.



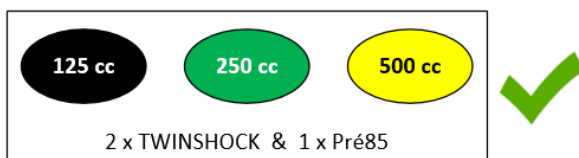
- Les trois pilotes de l'équipe roulent les trois manches.
- L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).
- Une moto de réserve de même cylindrée par pilote est autorisée.
- Maximum de 48 pilotes au départ.

B. TROPHEE 875 TWINSHOCK - 3 courses par équipe de 3 pilotes

- Motos avec une cylindrée jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- Trois motos de cylindrées différentes (125, 250 et 500) par équipe obligatoires.
- Minimum de deux motos 'Twinshock' obligatoires :
 - Freins à tambours obligatoires
 - 2 amortisseurs (Cantilever Yamaha et Kramer acceptés) obligatoires
 - Moteur refroidi par air obligatoire
 - Fourche 'Up side down' interdite
- Une seule moto pré 1985 autorisée :
 - Freins à disque autorisés si installés d'origine
 - Fourche 'Up side down' interdite



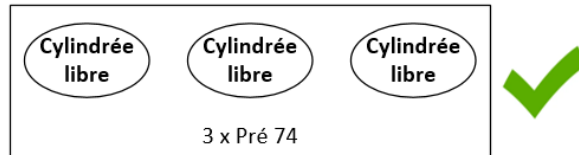
OU



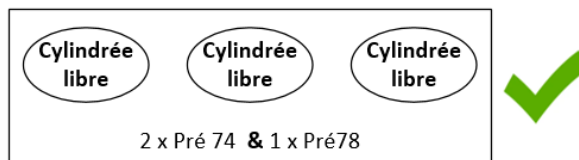
- Les trois pilotes de l'équipe roulent les trois manches.
- L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).
- Une moto de réserve de même cylindrée par pilote est autorisée.
- Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

C. TROPHEE VINTAGE - 3 courses par équipe de 3 pilotes

- Trois motos par équipe. Pré 1974 ou pré 1978 de cylindrées libres.
- Un minimum de deux Motos pré 1974 est obligatoire et une seule moto pré 1978 autorisée.
 - Freins à tambours obligatoires
 - 2 amortisseurs obligatoires
 - Moteur refroidi par air obligatoire
 - Fourche 'Up side down' interdite



OU



- Les trois pilotes de l'équipe roulent les trois manches.
- Pas d'obligation de cylindrées distinctives au sein de l'équipe.
- L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).
- Une moto de réserve par pilote est autorisée.
- Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

D. COURSE ANNEXE EVO & TWINSHOCK - 3 courses (pilote individuel)

EVO & TWINSHOCK roulent ensemble

1) EVO

- Moto pré 1992 de cylindrée jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).



- Pas de limitation d'âge du pilote.
- Le pilote roule trois courses.
- Une moto de réserve est autorisée.

2) TWINSHOCK

- Moto pré 1985 (*) de cylindrée jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- Moto à deux amortisseurs. (Cantilever Yamaha et Kramer accepté)
- Fourche 'Up side down' interdite.
- Freins à disque autorisés si installés d'origine.
- Pas de limitation d'âge du pilote.
- Le pilote roule trois manches.
- Une moto de réserve est autorisée.

(*) Une moto pré 1985 mono amortisseur sera classée en catégorie EVO.

Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

E. COURSE ANNEXE VINTAGE pré 74 et pré 78 - 3 courses (pilote individuel)

Pré 74 & Pré 78 roulent ensemble

- Motos pré 1974 et pré 1978 de cylindrée libre :



- Freins à tambours obligatoires
 - 2 amortisseurs obligatoires
 - Moteur refroidi par air obligatoire
 - Fourche 'Up side down' interdite
- Pas de limitation d'âge du pilote.
 - Le pilote roule trois manches.
 - Une moto de réserve est autorisée.
 - Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

F. COULEURS ET NUMEROTATION DES CATEGORIES

Catégorie	Couleur des disques	Numéros
Trophée 875 EVO	125cc : Fond Noir, numéro blanc 250cc : Fond vert, numéro blanc 500cc : Fond jaune, numéro noir	1 - 48
Trophée 875 Twinshock	125cc : Fond Noir, numéro blanc 250cc : Fond vert, numéro blanc 500cc : Fond jaune, numéro noir	61 - 108
Trophée Vintage	Fond Blanc, numéro noir	121 - 168
Course annexe EVO-Twinshock	Fond rouge, numéro blanc	200 - 248
Course annexe Vintage pré 74 pré 78	Fond blanc, rouge	250 - 298

Les numéros seront attribués par l'organisateur et les disques à numéros autocollants fournis.

Rem : Il ne sera pas exigé de porter le numéro de course sur le maillot du pilote.

IV. INSCRIPTIONS

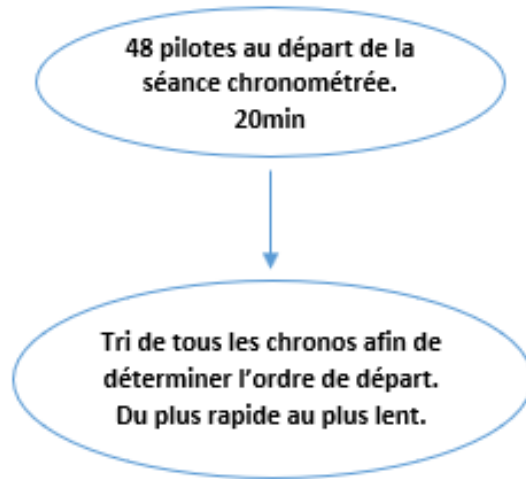
- Les inscriptions se feront exclusivement via la procédure disponible en ligne sur le site internet du club (240€ par équipe et 80€ en pilote individuel).
- Les documents seront téléchargés, complétés et envoyés par email à l'adresse indiquée.

! Avis aux team managers : Le même maillot de course est souhaitable pour les équipes 'Trophée' !

V. ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES 'TROPHEE 875' PAR EQUIPE

Catégories Trophée 875 EVO, Trophée 875 Twinshock et Trophée Vintage

A. Entraînements

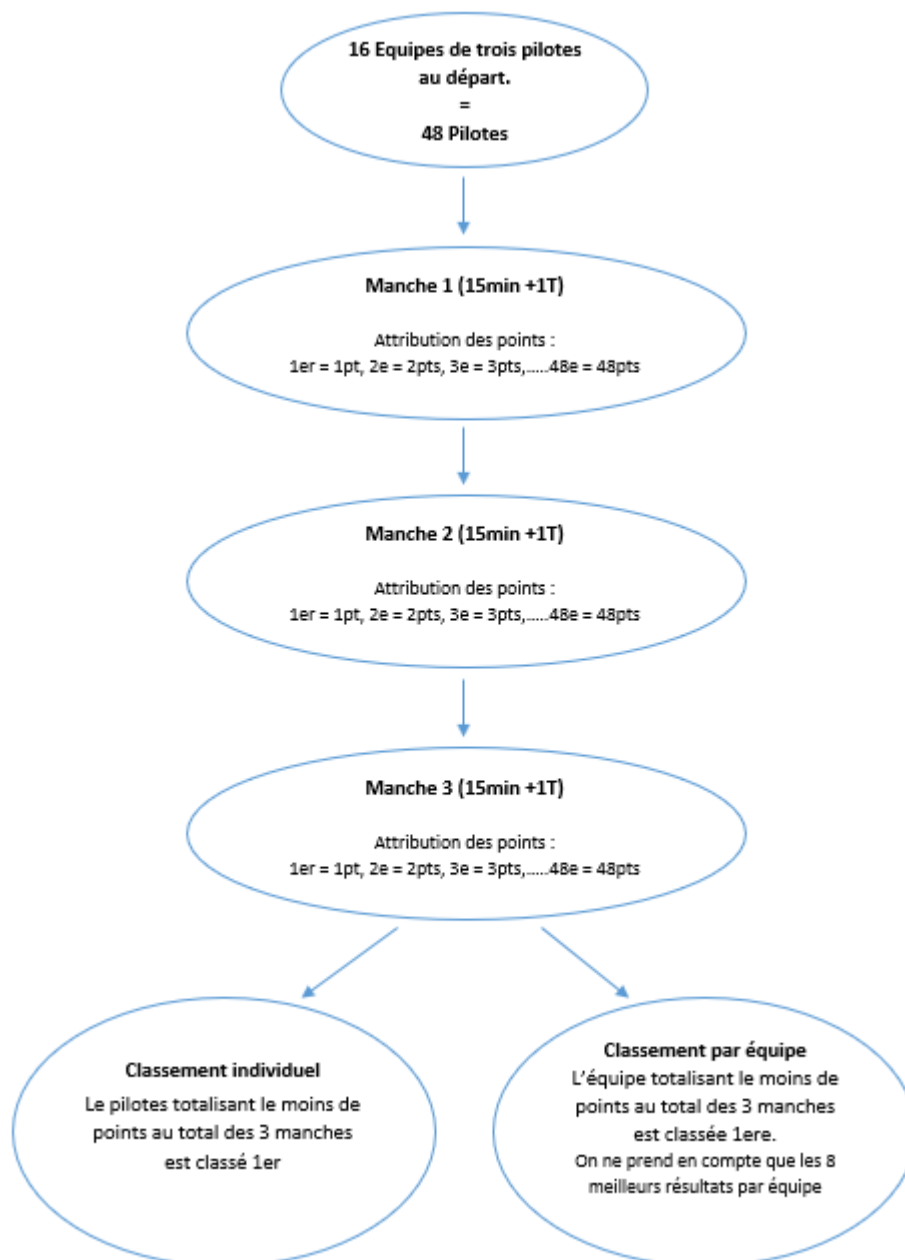


- Les trois pilotes de chaque équipe devront participer aux séances d'entraînements chronométrés du matin.
 - Une séance d'essais de 20 min pour chaque catégorie.

B. Ordre de départ

- Les chronos réalisés aux entraînements établiront l'ordre de mise au parc fermé. Du plus rapide au plus lent.

C. Attribution des points et Classements



- L'attribution des points se fera en fonction de l'ordre d'arrivée en course :

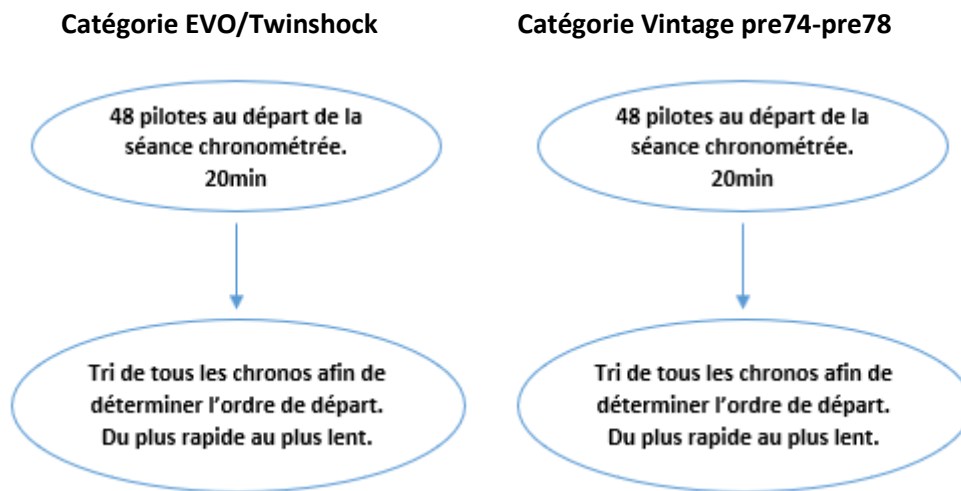
Ordre d'arrivée	1	2	3	4	5	-	-	-	46	47	48
Points	1	2	3	4	5	-	-	-	46	47	48

- Deux classements distincts par catégorie seront établis (Pilotes & Equipes).
- Le classement général sera calculé comme suit :
 - Pour chaque pilote, les points des trois courses seront additionnés.
 - Le classement général pilotes sera établi en fonction de ces résultats. Le plus petit nombre étant le vainqueur du classement individuel.

- Le classement général par équipe sera établi en additionnant les points des 8 meilleurs résultats sur les 9 obtenus par équipe sur l'ensemble des trois courses. Le résultat le plus défavorable ne sera pas pris en compte.
- L'équipe gagnante sera celle qui comptabilisera le moins de points au total des trois courses.
- Les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées en fonction des résultats obtenus dans la dernière course. L'équipe avec le plus petit nombre de points sera classée avant son exæquo.
- Si pour une raison de force majeure (intempéries extrêmes, accident grave, ...), les trois courses ne peuvent être complètement disputées, le classement sera établi sur les seules courses entièrement terminées et validées par la direction de course.

VI. ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ANNEXES

A. Entraînements

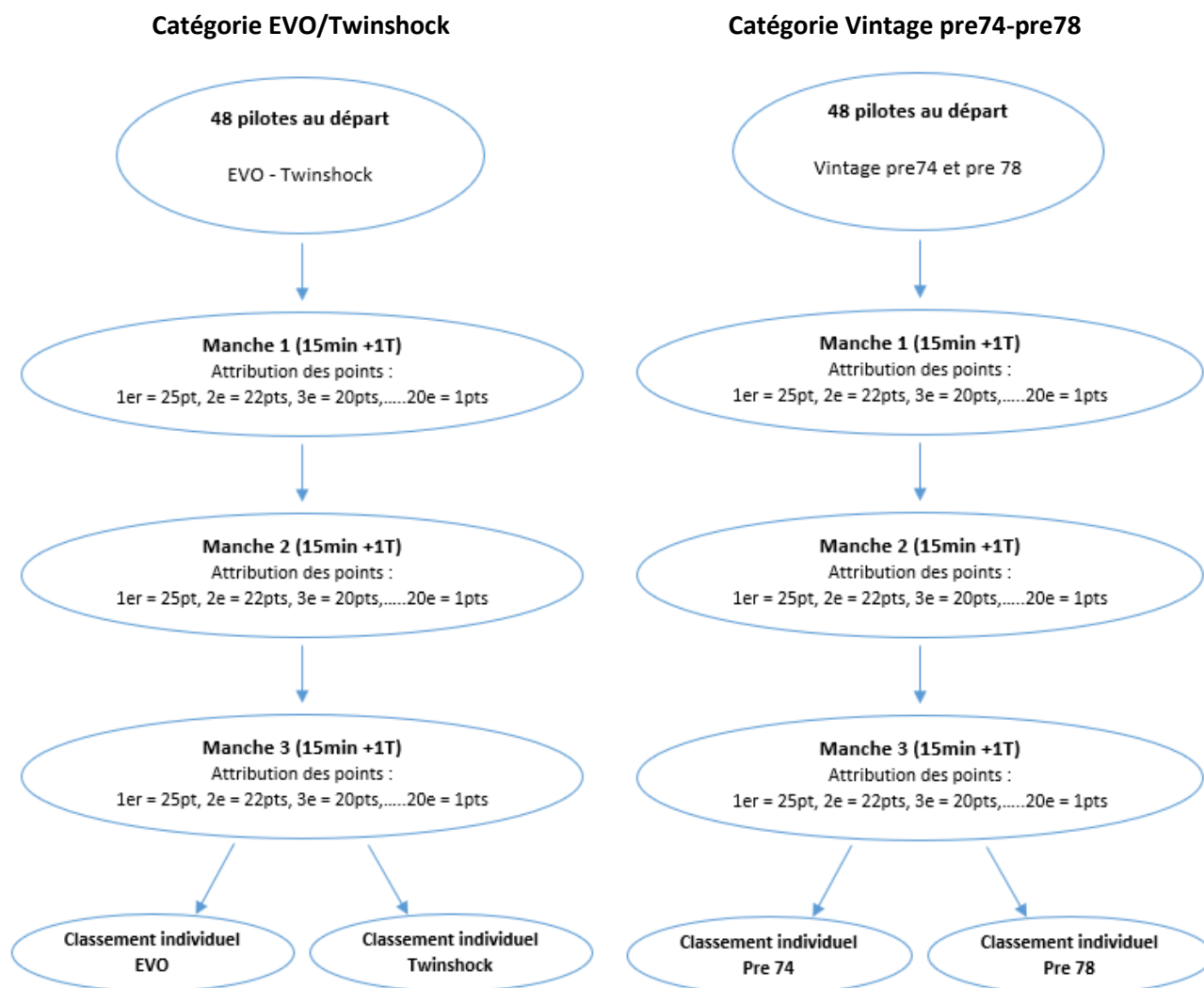


- Les pilotes devront participer aux séances d'entraînements chronométrés du matin.
 - Une séance d'entraînement (20 min) pour la catégorie 'Annexes Vintage pré 74 pré 78'.
 - Une séance d'entraînement (20 min) pour la catégorie 'Annexes Twinshock – Evo
 - Un maximum de 48 pilotes par catégorie et par séance.

B. Ordre de départ

- Les chronos réalisés aux entraînements établiront l'ordre de mise au parc fermé. Du plus rapide au plus lent.

C. Attribution des points et Classements



- L'attribution des points se fera comme suit :

Ordre d'arrivée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

- Le classement général sera calculé comme suit :
 - Pour chaque pilote, les points des trois courses seront additionnés.
 - Le classement général sera établi en fonction de ces résultats. Le pilote comptabilisant le plus grand nombre étant le vainqueur.
 - Un classement général distinct par catégorie sera établi.
 - Annexes EVO
 - Annexes Twinshock
 - Annexes Vintage pré 74
 - Annexes Vintage pré78

VII. ACCUEIL DES PILOTES

Tous les pilotes engagés devront se présenter à l'accueil situé au cœur du village (Suivre les indications 'WELCOME'). Les heures d'ouvertures seront communiquées ultérieurement sur le site internet du club.

VIII. PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS ET COURSES

Tous les pilotes engagés rouleront une séance d'entraînement et trois courses.

Programme de la journée :

Entraînements (Début 8h00)

1. Trophée Vintage	20 min	8H00
2. Annexes Vintage pré 74 pré 78	20 min	8H30
3. Trophée 875 Twinshock	20 min	9H00
4. Annexes Twinshock – Evo Pré 92	20 min	9H30
5. Trophée 875 Evo	20 min	10H00

Courses (Début 11h00. Départ toutes les 25 min)

1. Trophée 875 Twinshock (1)	15 min + 1T	11H00
2. Annexes Twinshock – Evo Pré 92 (1)	15 min + 1T	11H25
3. Trophée Vintage (1)	15 min + 1T	11H50
Pause +/- 50 min		
4. Trophée 875 Evo (1)	15 min + 1T	13H00
5. Annexes Vintage pré 74 pré 78 (1)	15 min + 1T	13H25
6. Trophée 875 Twinshock (2)	15 min + 1T	13H50
7. Annexes Twinshock – Evo Pré 92 (2)	15 min + 1T	14H15
8. Trophée Vintage (2)	15 min + 1T	14H40
9. Annexes Vintage pré 74 pré 78 (2)	15 min + 1T	15H05
10. Trophée 875 Evo (2)	15 min + 1T	15H30
11. Annexes Twinshock – Evo Pré 92 (3)	15 min + 1T	15H55
12. Trophée 875 Twinshock (3)	15 min + 1T	16H20
13. Annexes Vintage pré 74 pré 78 (3)	15 min + 1T	16H45
14. Trophée Vintage (3)	15 min + 1T	17H10
15. Trophée 875 Evo (3)	15 min + 1T	17H35

Fin +/- 18H00

IX. CONTRÔLE TECHNIQUE

- Toutes les motos devront être présentées au contrôle technique équipées des plaques à numéros délivrées par l'organisateur.
- L'horaire du contrôle technique sera communiqué dans les documents délivrés lors du passage au 'Welcome'.
- Les motos présentées devront répondre aux critères détaillés au point II.
- Les motos de réserve seront autorisées et devront également être présentées au contrôle technique.
- Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Mousse guidon
 - Protection pignon de sortie boîte de vitesses
 - Leviers de freins et embrayage avec boule
 - Repose pieds repliables
 - Protection tringle de frein arrière
- Un marquage de validation sera apposé sur les motos par le responsable du contrôle.
- Le casque homologué devra également être présenté lors du contrôle technique.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute moto non conforme au règlement.

X. EQUIPEMENT DE PROTECTION DU PILOTE

- Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Un pantalon de motocross et maillot à manches longues
 - Bottes hautes en cuir ou matière équivalente
 - Gants
 - Protection de poitrine et du dos
 - Casque homologué
 - Normes : Europe ECE 22-05 (seul type P)
 - Japon JIS T8133: 2015 (seul 'Type 2 Full face')
 - USA SNELL M 2015
 - Lunettes de protection des yeux

XI. LICENCES

- Uniquement les licences suivantes seront acceptées :

Pilotes Belges :

- Licence Motocross Europe Open (FMB)
- Licence Motocross nationale – Motorsport Vlaanderen/FMB (catégorie Oldtimers, cette licence correspond à la licence JMS/VLM ce qui était l'ancienne dénomination)
- Licence Motocross nationale AMPL (type spéciale Oldtimers) – FMWB/FMB
- Licence Motocross FPCNA/FMWB
- Les licences VJMO MCLB et VMCF. Si ces fédérations organisent une épreuve 'Vintage' à la même date, les pilotes devront avoir une autorisation de leur fédération pour pouvoir participer à Orp.

Pilotes étrangers :

- Licences nationales + autorisation de départ, Européen + autorisation de départ, ou internationale émise par une fédération étrangère affiliée à la FIM (FFM, KNMV, DMSB, ACU, etc).

L'épreuve a été inscrite au calendrier FIM Europe sous le numéro EMN 20 / 1569 et FIM internationale sous le numéro IMN 291/58.

! Pilotes sans licence :

- Coureurs résident en Belgique ayant souscrite la licence 1 manifestation en avance via My FMB-BMB (Magelan) : 20 EUR
- Coureurs résident à l'étranger ayant souscrite la licence 1 manifestation en avance via My FMB-BMB (Magelan) : 30 EUR

Si le coureur souscrit la licence 1 manif sur place auprès du délégué FMB : supplément de 15 EUR à prévoir

Optenez votre licence en ligne via My FMB-BMB (Magelan)

<https://fmb-bmb.be/fr/content/licences>




XII. CHRONOMETRAGE

- Le chronométrage sera assuré par le personnel de la fédération FPCNA et son système RIS Timing.
- Seuls les transpondeurs Tag Heuer seront compatibles.
- Si vous ne possédez pas de transpondeur, vous devrez en louer un auprès de l'organisateur (10€).
N'oubliez pas de le signaler via le formulaire d'inscription.

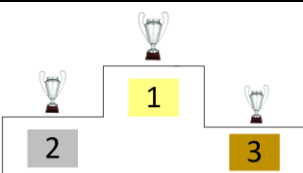
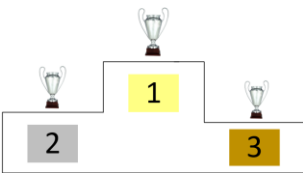
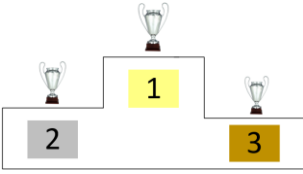
XIII. REMISE DES PRIX

La remise des prix est prévue à 18H30

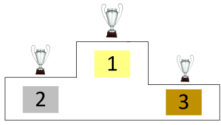
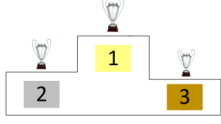
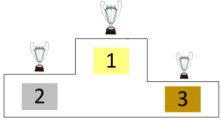
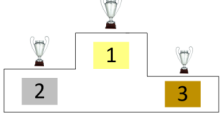
A. Répartition des trophées classements par équipes 'Trophée 875'

Trophée 875 Twinshock	
Trophée 875 Evo-Pré 92	
Trophée Vintage	

B. Répartition des trophées classements individuels 'Trophée 875'

Trophée 875 Twinshock	
Trophée 875 Evo-Pré 92	
Trophée Vintage	

C. Répartition des trophées classements individuels courses annexes

Annexe Twinshock & Evo-Pré 92	Twinshock  Evo – pré 92 
Annexe Vintage pré 74 & pré 78	Pré 74  Pré 78 

XIV. RECLAMATIONS

La procédure pour le traitement des réclamations et les demandes d'appel est prévue dans le Code Disciplinaire de la FMB. Seule la version en français du règlement sera le document de référence.

XV. PARC PILOTES & ENVIRONNEMENT

- Un paddock spécifique sera attribué lors de l'arrivée sur le site.
- Le respect des règles environnementales ainsi qu'un tapis de sol sous les motos sont obligatoires.
- Tous les déchets seront déposés dans les containers à disposition.

XVI. REMBOURSEMENT

- En cas de force majeure conduisant à l'annulation de l'épreuve par l'organisateur (Pandémie, intempéries extrêmes, ...), un remboursement de 75% des frais d'engagement sera effectué par virement bancaire.
- Toute circonstance grave empêchant la participation d'un concurrent à l'épreuve sera soumise à l'analyse de l'organisateur qui décidera de la suite à y réserver.